

Service Technique des Remontées Mécaniques  
et des Transports Guidés

Saint Martin d'Hères, le 24/09/2024

Département Installations de Transport par Câbles

## RECOMMANDATION DU STRMTG

Nos réf. : 2024/213/DITC/EF  
Affaire suivie par : Elyan Feroul  
Tél. : 04 76 63 78 78  
Courriel : elyan.feroul@developpement-durable.gouv.fr

**Destinataires :**  
Bureaux du STRMTG  
Domaines Skiabiles de France (DSF)  
POMA

**Objet :** Supports de détecteurs de blocage galets POMA

**Annexe :** liste des installations concernées par la mise à niveau du parc

**Résumé :**

Type d'appareil concerné	Téléphériques
Constructeur	POMA
Équipement concerné	Détecteur de blocage galet
Type d'action	– Remplacement des supports de détecteur sur les appareils sensibles (TCD 6 m/s galets Ø 550) – Remplacement de la visserie des supports sur poutre B4 à l'occasion des GI avec démontage des balanciers
Échéance	Fin 2025
N° Pathologie CAIRN	247

## 1. Situation et analyse

Suite à l'incident survenu sur la télécabine Grand Massif Express le 12 janvier 2023 (rupture d'un support de dispositif de détection de blocage galet sur le P18, ayant lui-même entraîné le blocage d'un galet puis le blocage d'un véhicule en entrée de balancier), la consultation de la profession a permis d'identifier d'autres événements de ruptures de support de détecteur sur les gammes de balanciers 450, 550, LP06 et LP07 du constructeur POMA, qui auraient pu conduire à d'autres situations dangereuses.

L'analyse par le constructeur des désordres constatés sur le parc équipé a permis de déterminer les éléments suivant :

- la plupart des défauts constatés le sont sur des installations équipées de la gamme de balanciers 450/550 (et équivalents) et concernent des conceptions de support anciennes (2016 ou plus ancien).
- les appareils équipés de balanciers de la gamme 550 (équipés de galets Ø 550 mm) et dont la vitesse d'exploitation autorisée est de 6 m/s sont largement sur-représentés dans les évènements détectés.

La dernière génération de supports de détecteurs est de conception plus favorable (depuis 2021 pour les gammes LP06, LP07 et 2022 pour la gamme 450/550), prenant notamment en compte dans leur dimensionnement les fréquences d'excitation liées à l'exploitation. Aucun retour d'expérience négatif n'est à signaler sur cette conception.

À ce jour, POMA ne livre, en cas de remplacement, que des supports de dernière génération pour l'ensemble des gammes concernées. Les générations plus anciennes ne sont plus livrées.

Pour tenir compte du retour d'expérience, le constructeur a récemment mis à jour ses notices pour intégrer une inspection des détecteurs et de leurs supports à l'occasion des inspections mensuelles (gamme 450/550) et annuelles (450/550, LP06 et LP07) et demander le remplacement systématique de la visserie de montage des supports à l'occasion des grandes inspections.

## 2. Actions à mettre en œuvre

### a) Mise à niveau du parc des appareils sensibles

Les installations considérées comme sensibles du point de vue du risque de rupture d'un support de détecteur de blocage galet devront être équipées exclusivement des supports de dernière génération de conception (2022 ou plus récente) **avant le 31 décembre 2025**.

Le parc concerné est constitué des installations équipées de balanciers POMA de gamme 550 avec vitesse autorisée en exploitation de 6 m/s (voir la liste en annexe 1).

### b) Gestion de la maintenance préventive et curative sur les balanciers

Sur les balanciers de gamme 450/550 équipés de détecteurs de génération 2010 (première génération avec fixation du support sur la poutre de B4 ; cf. Figure 1), l'ensemble de la visserie de fixation des supports de détecteurs doit être systématiquement remplacée à l'occasion des grandes inspections avec démontage des balanciers (notices du constructeur réf. E200BAL027, réf. E100SEL001 et réf. C227SEL001).



Figure 1 : Fixation du support de détecteur sur la poutre de 4 galets

Un contrôle visuel des détecteurs et de leurs supports doit être réalisé à l'occasion des contrôles mensuels et des inspections annuelles pour les balanciers de gamme 450/550, et lors des inspections annuelles pour les balanciers LP06 et LP07 (notices du constructeur réf. E100SEL001, réf. E100SEL007 et réf. E100SEL021).

En cas de défaut constaté sur un support de détecteur d'ancienne génération (y compris sa visserie), l'ensemble des supports des balanciers du pylône concerné doivent être remplacés par des supports de dernière génération.

Le directeur du STRMTG

## **ANNEXE 1**

Recommandation STRMTG du 24/09/2024

### **Liste des installations concernées par la mise à niveau du parc**

<b>Installation</b>	<b>N° Cairn</b>	<b>Station</b>
TC12 Mont du Vallon	733051	Méribel Mottaret
TC16 Pèlerins	669001	Les Angles
TC16 Fernuy	740822	La Clusaz
TC8 Gd Massif Express	740862	Samoens
TC8 Princesse	740870	Megève
TC8 Vallorcine	740895	Vallorcine
TC8 Kédeuzaz	740908	Les Carroz
TC8 Roc des 3 Marches (Roc 1)	737353	Les Ménuires